

Le paludisme en Corse y est fonction de la misère

Par E. MARCHOUX

MM. SERGENT viennent d'appeler l'attention de la Société sur le paludisme en Corse, je veux profiter de l'occasion qui m'est offerte par l'exposé de leur très intéressante note, pour dire à mon tour mon opinion sur cette question.

Le paludisme en Corse, non seulement n'est pas en voie de régression, mais il y a encore augmenté depuis la guerre. Avant 1914, la ville d'Ajaccio était indemne et les environs en étaient salubres, sauf dans la plaine qui s'étend le long de la mer à l'embouchure de la Gravona. Aujourd'hui, on contracte le paludisme non seulement dans la banlieue de la ville, non seulement dans les environs immédiats, mais dans l'agglomération urbaine elle-même. L'infection n'est plus limitée à la zone côtière, mais elle gagne de proche en proche dans la montagne et on peut rencontrer des cas de paludisme assez nombreux jusqu'à mi-côte. Je pourrais citer d'autres points de la côte occidentale et de la côte orientale où la propagation de la maladie a suivi une marche ascendante et identique. La raison immédiate de cette recrudescence est dans l'internement en Corse pendant la guerre d'un grand nombre de prisonniers allemands. Particulièrement sensibles à l'infection, ces nouveau-venus ont apporté un aliment important au foyer ancien et lui ont redonné une activité que dans certains points il avait perdu. Cette activité s'est maintenue et se perpétue.

Il convient d'ajouter à ce facteur humain, celui que représente l'augmentation de la misère parmi une population qui, habituée aux privations, ne se plaint pas de son sort comme elle le devrait. La Corse fournit de moins en moins ce qu'elle devrait produire pour nourrir ses habitants. C'est à l'importation qu'on demande le complément indispensable. L'approvisionnement s'est trouvé réduit pendant la guerre par les difficultés de la navigation et par l'élévation des tarifs de fret. Cette situation loin de s'améliorer s'est plutôt aggravée depuis la fin des hostilités, par suite de l'augmentation considérable de la valeur des marchandises importées, valeur que ne compense pas une exportation suffisante. Elle est encore compliquée par le monopole de la navigation qui est remis à une société pour laquelle les intérêts de la Corse ne peuvent être mis en balance avec les siens.

La misère est entretenue par l'état de stérilité progressive du pays. Les sommets sont de plus en plus déboisés et il ne reste guère maintenant debout que les forêts domaniales. Ils se déboisent pour deux raisons. La première tient aux pratiques néfastes des bergers qui pour protéger sur les pentes les pâturages envahis par les cistes, mettent régulièrement le feu à ces plantes résineuses au moment où elles sont en graines. Malheureusement l'incendie dépasse toujours les limites que ses auteurs auraient voulu leur assigner.

La deuxième est due à la pénurie de combustible qui va en croissant. Les fagotiers ne trouvant pas à acheter sur pieds des

arbres qui ont considérablement augmenté de prix et dont les propriétaires ne veulent pas se défaire, promènent l'incendie dans les forêts pour en avoir ensuite l'exploitation à bon compte.

Il est résulté de ce déboisement intensif et aveugle que les pluies, même avant cette terrible période de sécheresse que nous traversons, étaient devenues de moins en moins abondantes. Les fleuves prennent le caractère torrentueux dès qu'il pleut. Presque entièrement desséchés ensuite, ils ne s'écoulent que par minces filets de vasques en vasques qui deviennent autant de gîtes à larves. Ne roulant plus assez d'eau pour entretenir la liberté de leurs embouchures, ils sont tous fermés par des barrières de sable apporté par la mer et constituent à leurs embouchures des marais pestilentiels.

On a coutume, un peu légèrement, d'accuser la paresse de la population pour expliquer l'état de misère dans laquelle elle vit. Cette injure est aussi gratuite que celle qui consisterait à taxer de faiblesse celui qui de ses seuls bras ne pourrait déraciner la tour Eiffel. Il y a à lutter contre un ensemble de causes qui exige des moyens plus puissants que ceux qu'on peut trouver dans le nombre et la fortune des habitants.

Comment aller cultiver ces deltas autrefois si riches qu'ils s'appellent tous champs d'or, quand il est impossible d'y séjourner sans contracter la fièvre intermittente. Ce ne seront ni les distributions de quinine, ni les drainages qui en rendront l'accès continu possible. L'une et l'autre précautions ne sont tout au plus que des mesures temporaires, en attendant qu'on ait rendu aux fleuves l'alimentation qui leur manque.

La misère des cultivateurs sur les plateaux et le long des pentes fait pitié. La majeure partie du temps, ils ne récoltent pas leurs semences qu'ils regrettent d'avoir enfoui dans le sol au lieu de les avoir consommées. L'absence de paille, la pénurie de fourrages, rendent l'élevage presque impossible pour tout autre animal que le mouton ou la chèvre dont la dent meurtrière contribue encore à augmenter le déboisement. Les engrais se mesurent au kilogramme chez ces pauvres gens qui discutent sérieusement sur la valeur du fumier de leurs lapins et de celui de leurs poules.

Le Directeur de l'Agriculture m'a dit qu'il avait voulu depuis longtemps faire dans des champs d'essai, ressortir les avantages des engrais chimiques, mais, malgré les nombreuses demandes qu'il a adressées, malgré les promesses qui lui ont été faites, il n'en a jamais reçu un centigramme.

En Corse, la terre meurt de soif, la population meurt de faim.

Entre Calvi et Ponte-Vecchia, on traverse pendant des kilomètres un désert aussi stérile que le Sahara.

La Corse est un département français, mais il est séparé du continent par la mer et surtout par l'indifférence de tous ceux qui n'en ont pas vu la misère. Son éloignement de la métropole et les difficultés d'accès que ne tend pas à diminuer la compagnie concessionnaire des transports, placent vis-à-vis du continent l'île dans la même situation qu'une colonie lointaine, ayant encore sur celle-ci le désavantage de ne pas posséder un gouverneur.

L'administration est aux mains d'un préfet de dernière classe qui n'a d'autre souci que de changer de poste le plus vite possible et qui, pour y parvenir, se garde bien d'intervenir dans les discussions politiques accrues par son inertie.

Le désintéressement que les pouvoirs publics manifestent vis-à-vis de la Corse est un crime et, s'il continue pendant 20 années encore, ce pays est voué à une mort certaine. Les sommets ne seront plus que des rochers dénudés et les rives, des côtes arides où seul le paludisme régnera en maître.

Aussi je voudrais demander à la Société d'émettre un vœu pour qu'on cherche à lutter contre l'état sanitaire défectueux et améliorer le bien être de la population. Ce vœu serait ainsi conçu.

La Société de Pathologie Exotique considérant :

Que le paludisme est en voie d'accroissement en Corse où il fait de nombreuses victimes surtout dans la population infantile ;

Que les mesures de quininisation, de protection métallique et de drainage sont susceptibles de rendre des services immédiats, mais sont incapables à elles seules d'amener une protection définitive ;

Que les gîtes à larves s'entretiennent et se multiplient par suite de la diminution des pluies dans l'île et de l'assèchement progressif des cours d'eau ;

Que la maladie se répand d'autant plus vite et se montre d'autant plus sévère que les habitants présentent moins de résistance à cause de leur état misérable ;

Que la stérilité du sol dépend à la fois d'une administration insuffisamment forte et prévoyante, d'un déboisement continu nécessité par l'insuffisance de combustible, et de l'ignorance agricole dans laquelle sont laissés les cultivateurs insulaires ;

Emet le vœu :

1^o Que la préfecture de la Corse devienne, comme celle des départements dévastés, une préfecture hors classe et qu'elle soit confiée à un administrateur de grande envergure ;

2° Que le reboisement systématique et rapide des sommets soit entrepris en même temps que les incendiaires seront poursuivis et les reboisements protégés des troupeaux ;

3° Que le charbon et les engrais chimiques soient importés à des prix de faveur ;

4° Que les communications entre le continent et la Corse cessent d'être le monopole d'une seule compagnie, que les bateaux n'aient pas tous pour unique destination la Corse, que les navires allant en Tunisie et une partie de ceux qui fréquentent l'Algérie fassent escale en Corse, que la navigation à voile, au besoin soutenue par l'Etat, soit développée pour le transport des marchandises de grand encombrement et de pauvre valeur.